

MAIRIE  
DE  
GRAMONT  
82120

Té: 05/63/94/09/88

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 04 juin 2009**

L'an deux mille neuf, le 04 juin à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMONT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SUNÉ Jean-Claude, Maire.

**Présents:** MM. SUNÉ Jean-Claude. BORDES Denys. VILLADIEU Claudine. RAMIREZ Maurice. BENECH Marie-Pierre. DELORME Gisèle. ETIENNE Patrice. FOURCADE Claude. MOLES Aymeric. TRIFFAULT Claude.

**Absent Excusé :** néant

Monsieur ETIENNE Patrice a été élu secrétaire de séance.

-----

### **1°) ORDRE DU JOUR :**

#### **1°-1 : Balançoires Monsieur et Madame MELLAC sur terrain communal :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au courrier recommandé lui demandant de démonter ses balançoires, Monsieur MELLAC a proposé de louer ou d'acheter le terrain sur lequel elles se situent afin qu'en tant que locataire il puisse installer ces balançoires pour son usage privé.

Le Conseil Municipal demande à ce que Monsieur le Maire contacte l'Association des Maires afin qu'elle puisse donner son avis sur cette affaire.

#### **1°-2 : Îlotage Géographique d'Alerte :**

Le Conseil Municipal procède à la répartition en îlots des secteurs géographiques de la commune afin que chacun des conseillers municipaux ait à charge en cas d'alerte un secteur à prévenir.

#### **1°-3 : Gravats :**

Des gravats de pierres ont été déposés au bout du terrain communal où se situent les balançoires alors qu'il existe une interdiction de dépôt de gravats à cet emplacement. Des renseignements vont être pris pour déterminer la provenance et les responsables.

#### **1°-4 : Travaux de voirie sur le « chemin de Gougeon » et « chemin de Saint-Sauvy » :**

Dans le cadre des travaux de voirie, Monsieur le maire soumet au conseil municipal la proposition de réaliser des travaux complémentaires à ceux réalisés par la Communauté de Commune afin de terminer les voies dénommées « Chemin de Gougeon » et « chemin de St-Sauvy ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise BAIOTTO SARL pour un devis d'un montant de 1022,58€ TTC pour le Chemin de Gougeon et de 12 270.96 € TTC pour le Chemin de St-Sauvy » et autorise monsieur le maire à signer les devis bon pour accord.

#### **1°-5 : Formation Premiers Secours :**

Madame FOURCADE donne lecture des deux devis concernant les frais de formation pour une session de 10 stagiaires : entre 600 € et 687.20 € frais de repas et kilométrique en sus.

Vu le nombre important de personnes intéressées, le conseil municipal prévoit d'organiser trois sessions et envisage de réserver 2100 € au budget de la commune.

Reste cependant à déterminer les dates de ces sessions et le nombre réel de participants.

#### **1°-6 : Référent Canicule :**

Monsieur BORDES Denys est désigné référent canicule auprès de la DDAS 82.

#### **1°-7 : Planning du bureau des élections :**

**Président :** Jean-Claude SUNÉ     **Suppléant :** Denys BORDES  
**Assesseur titulaire :** Claude FOURCADE et Maurice RAMIREZ  
**Secrétaire :** Marie-Pierre BENECH

Horaires :                      8h00 – 11h00 : Jean-Claude / Maurice/ Claudine  
   11h00 – 13h00 : Claude T. / Denys/ Gisèle  
   13h00 – 15h30 : Jean-Claude / Moles / Patrice  
   15h30 – 18h00 : Denys / Marie-Pierre / Claude F.

#### **2°) Questions Diverses :**

##### Réalisation d'un Court-Métrage:

Madame DELORME indique que du 09 au 16 septembre 2009 son fils réalisera un court-métrage dans le village de Gramont.

La séance est levée à 23h30.